

Du neutralisme...

Autor(en): **Becu, Omer**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **54 (1962)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

signaler l'aide précieuse qu'a accordée à la commission la maison Brown, Boveri & Cie, qui fait bénéficier la commission de ses relations étendues et assume les travaux de secrétariat. Nous n'oublierons pas non plus l'active collaboration prêtée par le secrétaire de la commission, M. W. Baumgartner, directeur du Service suisse de placement pour le personnel commercial, qui s'est notamment acquis de grands mérites sur le plan de la publicité en faveur des échanges de stagiaires.

La commission précitée s'est donc révélée, à l'expérience, un *organisme indispensable au bon fonctionnement des échanges de stagiaires*. Etant donné les tendances qui se font jour dans ce domaine des échanges internationaux, non seulement en Europe, mais aussi outre-mer, cette activité est appelée à se développer encore au cours des années à venir.

Du neutralisme...

Par Omer Becu, secrétaire général de la CISL

Le bloc des pays neutralistes a pris rapidement une grande influence au cours des dernières années. Aux Nations Unies, par exemple, les nations non engagées sont en mesure de réunir, à elles seules, les deux tiers de la majorité. Dans quelle mesure convient-il d'appliquer l'étiquette « neutraliste » à la neutralité observée par les organisations syndicales? Est-il exact que la CISL constitue une association « engagée »? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles Omer Becu s'efforça de répondre dans le discours qu'il prononça au récent congrès des syndicats suédois à Stockholm et dont nous reproduisons ci-dessous le résumé.

Est-il contradictoire que la CISL reçoive une aide si considérable du mouvement syndical d'un pays neutre comme la Suède? En fait, cette contradiction n'existe nullement. Il convient, toutefois, d'analyser avec soin la conception même du « neutralisme », de voir si elle jure – par incompatibilité – avec les principes du syndicalisme international libre. Il se fait, de nos jours, un tel abus des mots et l'on essaie, si souvent, d'employer le thème d'un pseudo-syndicalisme « neutraliste » contre la CISL que cette étude apparaît vraiment de rigueur. La Suède appartient aux nombreux pays neutres par tradition. Elle figure parmi tous ceux qui ont refusé constamment de s'aligner, politiquement ou militairement, sur un bloc quelconque. Le monde se trouvant de plus en plus dans la nécessité de se distancer des simplifications extrêmes qui, dans le conflit Est-Ouest, séparent et divisent les nations, il est évident que ne cesse d'augmenter le nombre des pays qui se rangent parmi les neutres.

Qu'elle soit neutraliste, pro-NATO, panafricaine et tout ce que vous voudrez, il va de soi que la politique étrangère d'un pays ne dépend en rien du fait que le mouvement syndical du pays en question est affilié – ou non – à la CISL. La CISL accepte l'affiliation de toutes les organisations syndicales qui représentent authentiquement leurs adhérents et qui sont en mesure de poursuivre des buts syndicaux en tous pays, fussent-ils chefs d'une alliance, comme les Etats-Unis, ou neutres, comme l'Inde.

Pour la CISL, par conséquent, le monde ne se partage pas en pays de l'Est, pays de l'Ouest et pays neutres. Il est constitué par un rapiéçage de contrées, dispersées aux quatre coins de l'horizon mondial, et de pays où existent les conditions permettant d'y créer des syndicats libres, à côté d'un agglomérat d'autres pays, où les travailleurs ne disposent pas du droit d'assurer la défense de leurs intérêts. Malgré cela, on dit, parfois, que la CISL se prononce en faveur de l'Ouest, alors que la FSM se range aux côtés de l'Est. On dit aussi que, par suite de ces divisions, les travailleurs des pays en voie de développement doivent se tenir à l'écart des deux systèmes en pratiquant un pseudo-neutralisme syndical. On a vu s'exprimer un tel point de vue, tout récemment encore, en Afrique, où nombre de mouvements ouvriers s'obstinent à prétendre que l'appartenance à la CISL est incompatible avec les idéaux du panafricanisme; c'est pourquoi ils essaient de briser tous les liens de solidarité qui se sont formés entre l'Afrique et les autres continents. Dans le passé, on a vu surgir des tentatives identiques en Asie, où l'on chercha à créer un mouvement régional en marge de la CISL. L'apparition du castrisme cubain, en Amérique latine, a ravivé les tentatives tendant à éloigner diverses organisations syndicales de la CISL, sous prétexte de neutralisme.

Identifier la CISL à un bloc représente une telle tromperie que nous devons la démasquer de toutes nos forces. La CISL constitue une organisation internationale indépendante. Elle n'est dirigée ou affiliée à aucun autre groupement d'organisations. Elle reflète et soutient les activités de ses seuls membres partout dans le monde. Sa structure administrative permet à tous les intéressés de s'y faire entendre. Sa méthode des organisations régionales permet l'essor de toutes les initiatives. Chaque dirigeant syndical est en mesure d'y proposer toutes les activités que peuvent exiger les conditions particulières prévalant dans sa région.

La CISL n'est placée sous la direction d'aucune de ses organisations affiliées. Elle est donc beaucoup moins encore sous l'influence quelconque de gouvernements ou d'un bloc de puissances. Semblable situation est totalement exclue. Elle ne se présentera jamais, car ses affiliés veillent avec un soin jaloux à garantir leur propre indépendance vis-à-vis de leurs gouvernements respectifs. Les activités internationales que nous avons accomplies ont donné, à mille re-

prises, la preuve de notre indépendance. Nous avons appuyé carrément la bataille que les peuples coloniaux ont engagée en faveur de la leur. Ce faisant, nous nous sommes nous-mêmes dissociés des pouvoirs métropolitains. Nous avons critiqué la mollesse de la politique économique des pays industriels avancés, quand la crise menaçait les moyens d'existence des millions de producteurs de matières de base des régions en voie de développement.

Ce n'est pas dans les rangs de la Fédération syndicale mondiale qu'on trouvera une telle diversité de points de vue ni une pareille indépendance. Ses affiliés de l'Union des soviets, de la Chine et de l'Europe orientale, qui constituent, au bas mot, plus du 90% des membres, font partie d'une structure gouvernementale monolithique. Personne ne s'est jamais aperçu que ces adhérents eussent parfois critiqué leurs maîtres sur une question quelconque. De temps à autre, la FSM elle-même a démontré qu'elle ne s'intéresse pas, essentiellement, au bien-être des travailleurs des pays en voie de développement, mais qu'elle cherche à exploiter diverses situations dans le but d'élargir la sphère d'influence des soviets, sans considération aucune des vœux manifestés par les populations en cause.

Par conséquent – à l'inverse de la FSM, engagée dans un bloc, et dont n'importe laquelle des affirmations traduit la politique poursuivie par ce bloc – la CISL formule librement sa politique internationale. Elle conserve le droit de s'opposer à la politique de n'importe quel gouvernement, qu'il soit démocratique, autoritaire, communiste ou fasciste. En affirmant un tel droit, il est permis de dire – dans un certain sens – que la CISL apparaît « neutriste ». Pour lutter contre l'oppression, la CISL n'est cependant jamais neutre.

Quand on prétend mettre la FSM (qui fait de la propagande pour le communisme) sur le même pied que la CISL, on commet une incroyable erreur, puisque la CISL propage, partout, en Amérique du Nord et dans une grande partie de l'Europe, l'idéal démocratique. Il n'existe aucune communion de buts entre les deux organisations. Nos principes fondamentaux ne reposent cependant pas sur une base régionale. Ils sont de l'ordre universel. Le syndicalisme ne se rattache nullement, à titre de simple fleuron, à une formule de démocratie, à l'occidentale. Le syndicalisme est né, spontanément, des antagonismes qui surgirent entre salariés et employeurs, non seulement pour des conflits matériels, mais souvent pour des raisons d'ordre humain, beaucoup plus profondes. Partout où le syndicalisme libre a pu s'épanouir, il s'est aussitôt manifesté comme une des forces vives de la communauté. Les principes essentiels du syndicalisme libre ont cependant assez de ductilité pour servir de guide valable à des mouvements syndicaux affrontant des situations différentes et des rôles s'accordant aux divers stades du développement économique, social et politique de leurs pays respectifs.

Organisation indépendante, et grâce à ses principes, la CISL survivra à la vie éphémère des pouvoirs totalitaires. Il y a place dans ses rangs pour des syndicalistes venus de tous les horizons politiques internationaux. Vouloir créer une scission dans la CISL, sous prétexte de neutralisme, n'aboutirait qu'à l'inutile affaiblissement de ses forces. Qui gagnerait à un tel affaiblissement?

Les origines du neutralisme varient selon les continents et suivant les mobiles qui poussent ceux qui les préconisent; il est cependant hors de doute que la FSM a accordé son appui à ce mouvement. Elle y voit la possibilité de gagner en influence dans des régions où elle ne possède aucune organisation affiliée. Elle y voit encore un ferment de division, une méthode, poussant les syndicats de ces régions à rompre les liens qui les unissent à la CISL. Au Ghana, comme en Guinée, l'acceptation des idées neutralistes fut accompagnée d'une certaine hostilité à l'égard des tendances favorables à la CISL. Ces pays ont rétabli des relations plus étroites avec les syndicats rattachés à la FSM en Europe orientale. A longue échéance, il est certain que la FSM ne gagnera rien à ces intrigues. De nombreux dirigeants syndicaux des pays en voie de développement ont fait l'expérience des méthodes subversives du communisme. Ils n'éprouvent aucun désir de troquer, contre une autre, la domination étrangère dont ils se sont débarrassés.

Il convient, certes, que la CISL veille à tout instant et que jamais elle ne permette nulle part que s'affaiblisse le syndicalisme libre. Envers les mouvements qui pensent utile de ne point devoir manifester leur mésestime au neutralisme, faisons preuve de patience. Il arriva, parfois, à certains de nos amis d'être divisés à la suite d'encouragements venus et des communistes et des chrétiens et même de la part d'organisations qui se rattachaient au syndicalisme libre. Chat échaudé craint l'eau froide! Ne soyons pas surpris outre mesure de la réserve que ces adhérents à trois mouvements manifestent envers les diverses internationales. Faisons de notre mieux pour leur faire comprendre où ils trouveront de véritables amis! Ainsi, les yeux se dessilleront, même chez ceux qui ne sont pas animés de la plus chaude sympathie à l'égard de la CISL.

Malgré l'hostilité où ils se cantonnent, pour l'instant, c'est ainsi que nous arriverons à leur prouver que nous constituons vraiment la seule internationale capable d'assurer le bien-être des travailleurs dans les pays en voie de développement. La seule en mesure de faire chez eux d'excellent travail syndical. Cette preuve leur sera donnée si nous affirmons sans cesse notre idéal, nos principes; si nous appliquons les plans de longue haleine qui doivent parfaire leurs structures organisationnelles et les activités de leurs centres d'éducation ouvrière; si nous leur apportons les conseils dont ils ont besoin et si, partout, et sans arrêt, aussi bien à l'échelon mondial que continental, nous défendons avec opiniâtreté leurs intérêts économiques.